



Le mot du Maire

Prévoir l'avenir de Chanteloup. Facile ?

Nous attendons les résultats définitifs mais, à la suite du recensement de janvier, l'INSEE devrait nous confirmer que nous avons atteint, ou presque, les 2000 habitants.

Était-ce un objectif ? Absolument pas. Les seuls objectifs de la municipalité étaient et resteront une commune à taille humaine, respectueuse de son cadre de vie avec des infrastructures adaptées. Comme d'autres communes, nous aurions pu laisser sortir 50 ou 100 maisons par an. Au contraire, nous avons expliqué aux promoteurs que ce ne serait pas plus de 20 ou 25 logements en moyenne. Ceci afin que nos infrastructures suivent et que les habitants n'aient pas l'impression de ne plus vivre à Chanteloup.

Mais alors nous aurions toutes les cartes en main pour contrôler l'avenir de la commune ? Et bien non parce que, si en 2024 nous avons 500 habitants de plus qu'il y a vingt ans, nous sommes dans le même temps passés de 275 élèves à 208. Il y a moins d'habitants par logement. Admettons. Mais alors il suffit de faire des courbes démographiques pour connaître le nombre de classes pour la construction de l'école

de demain ou d'après-demain ? Et bien non parce que dans le même temps, nous sommes passés de 29 élèves en moyenne par classe à moins de 23 aujourd'hui. C'est une conséquence d'une politique nationale. Admettons. Mais alors il n'y a que 2 variables ? Et bien non parce que la loi sur la Zéro Artificialisation Nette des sols implique la fin des lotissements à perte de vue et un bouleversement de notre modèle de développement.

Nous sommes dans un monde qui bouge beaucoup et vite. Ce n'est pas une mauvaise nouvelle et nous allons nous adapter.

L'extension de 2 classes de Lucie Aubrac vient d'être livrée. C'était la phase 1 du projet école afin de faire glisser les classes de l'école du milieu arrivées en fin de vie. Nous allons maintenant vers la phase 2 qui va consister à définir l'avenir de la maternelle. Combien de classes ? Où ? Avec quelle cour ? Comment l'articuler avec le périscolaire ou l'élémentaire ? Avec quel mode énergétique ?

Autant de questions auxquelles nous allons devoir répondre dans les prochains mois.

Vincent Minier, Maire



Réfection de la route communale

Ces dernières semaines, la société CISE TPOUEST a réalisé des travaux de pose de canalisations d'eau potable sur le secteur de la Grée de Pouez.

La municipalité a décidé de poursuivre ces aménagements en commandant la réfection complète de la voirie reliant la Grée de Pouez au lieu-dit les Cours Hailauds. L'entreprise LA COLAS sera chargée des travaux, qui porteront sur plus de 1000 mètres de route, y compris les impasses, pour un montant d'environ 55 000 €. Ces travaux débuteront une fois les accotements stabilisés, au plus tard au printemps. Les dates exactes du chantier seront communiquées prochainement.



URBANISME : ZAN et nouvelles réglementations dans notre PLUiH

Depuis plusieurs années, l'écologie, les conventions dont la « Convention citoyenne pour le climat », les lois sur les transitions écologiques, la loi climat et résilience ; ces réformes s'enchaînent et entraînent des changements profonds dans les documents d'urbanisme au niveau national, régional, pays avec Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ainsi que dans notre Plan Local D'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUiH).

Vos élus locaux instruisent tambour battant révision du SCoT, modification du PLUiH (2024-2025), et révision du PLUiH (cible 2028) afin d'être en conformité avec la loi climat et résilience.

Rappel : La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 a posé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030, de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050. [...] Cette loi vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.

Elle traduit une partie des 146 propositions de la Convention citoyenne pour le climat retenues par le chef de l'État. La loi s'articule autour des cinq thématiques sur lesquelles la Convention citoyenne pour le climat (CCC) a débattu et présenté ses propositions en juin 2020 : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir. Elle renforce aussi

les sanctions en cas d'atteintes à l'environnement.

Ces documents d'Urbanisme retranscrivent ces grands enjeux écologiques à l'échelle du territoire (SCoT) et à l'échelle de la communauté de commune (PLUiH).

Ces évolutions se traduiront par une réglementation stricte au niveau

- construction (matériaux, densification, orientation...),
- énergétique (consommation, isolation...),
- gestion de l'eau (consommation, gaspillage, eau potable, eau pluviale, eaux usées, perméabilisation des sols...),
- gestion de l'espace (densification de l'habitat et son règlement pour bien vivre ensemble, fin de l'urbanisation des terres agricoles...).

Avec le ZAN, nous vivons les dernières années d'agrandissement de notre commune avec les derniers projets de lotissements.

Je vous invite à prendre connaissance des documents sur les sites et si besoin, de répondre aux différentes enquêtes publiques.

SCoT : <https://www.paysdesvallonsdevilaine.fr/schema-de-coherence-territoriale-en-vigueur/>

PLUiH : <https://www.bretagneportedeiloire.fr/listes/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>

Calendrier prévisionnel des étapes de révision du PLUiH



« LA MAISON »

QUE VA-T-IL SE PASSER AU CARREFOUR DE L'ÉGLISE ?

Les travaux vont commencer durant le mois d'octobre. Ils vont quelque peu transformer notre bourg. En 12 mois, un ensemble de 4 logements plus 1 commerce va sortir de terre. Le tout s'étagera sur 3 niveaux qui n'en feront pas plus de 2 en réalité en exploitant la déclivité de la rue. Livraison prévue pour l'automne 2025.

Le projet a maintenant 2 ans. 2 ans nécessaires pour décider de toutes les parties du projet, pour trouver un architecte, pour dessiner en détail l'extérieur et l'intérieur, pour estimer l'investissement et monter le financement, pour obtenir toutes les autorisations et mener la concertation avec toutes les parties, pour monter les dossiers de subvention et discuter avec le département des conventionnements.

Concernant la boulangerie, la boutique fera 47 m², la partie laboratoire et locaux techniques seront répartis sur environ 150 m². Les 3 logements T2 feront chacun 47 m² et le logement T3 fera 70 m². Ils seront tous conventionnés logements sociaux. L'ensemble, avec toutes les parties communes, représentera un total de 450 m² environ de surface plancher.

Le calvaire sera mis en valeur devant une micro-place à l'avant du commerce afin d'offrir un lieu de croisement. Un parking sera aménagé sur le haut du projet afin de garder un maximum de places dans la rue et

pour préserver la rotation des places en zone bleue, indispensable pour que les commerces fonctionnent.

Esthétiquement, des matériaux naturels (ardoises, pierre, crépis...) ont été privilégiés. L'incrustation dans la rue a été travaillée avec les architectes départementaux. Le style architectural sera en cohérence avec l'existant.

Le plan de financement prévoit un investissement de 1,1 M d'euros HT. Des subventions de l'État, du département, ou de la Région sont confirmées pour presque le 1/3. Les autres sont encore en cours de négociation. La commune devrait financer environ 500 K€ dont 300 K€ par un emprunt qui sera lui-même en partie couvert par des loyers. Les locataires des logements seront gérés par un bailleur social et la boulangerie sera gérée par un couple d'artisans qui vont eux aussi investir dans le matériel indispensable à leur activité.

C'est un projet relativement lourd pour la commune. Il vient juste après la fin de l'extension de l'école et juste avant la rénovation du Clocher qui devrait débuter au début du printemps. Il sera terminé lorsque nous commencerons la restructuration partielle de la salle des sports et/ou la restructuration de la rue des Cruaux en 2026, sans oublier la voirie dans la campagne de Chanteloup. Il se fera sans un recours trop lourd à l'emprunt et sans augmentation d'impôts.



Commission **Enfance, jeunesse et vie scolaire**

LES P'TITS BOULOTS

À nouveau, cette année, le dispositif piloté par la Communauté de Communes a permis d'accueillir 4 jeunes Canteloupéens sur la période estivale. Ainsi, Clarisse Crabot, Melyne Travers, Côme Laurent et Goulven Vignon, encadrés par Alain Mallet, agent technique, ont pu participer à des opérations de déménagement /aménagement de classes, nettoyage des locaux, rénovation de mobilier urbain, entretien d'espaces verts... Une première expérience professionnelle pour eux.



Mise à l'honneur **des nouveaux collégiens**

L'entrée en 6^{ème} marque la fin du cycle de primaire passé à Chanteloup. Pour la 4^{ème} fois, la municipalité a mis à l'honneur les élèves de CM2 ayant rejoint le collège à la dernière rentrée.

Ainsi, juste avant les vacances d'été, nous avons réuni les enfants, leurs familles, Sandrine Ledoux directrice et les enseignants. Après le discours du Maire, chaque enfant s'est vu remettre une BD « les Zéros de l'histoire » et un dictionnaire. Cette cérémonie a été suivie d'un moment convivial partagé avec les parents.

CCAS

Le traditionnel repas des Aînés s'est déroulé le 5 octobre dernier. Nous vous ferons un retour sur cet événement dans le prochain numéro.

Le Bois Solange

Venez planter un bois !



Dans son plan d'urbanisme, la municipalité cherche à conjuguer son développement et un cadre de vie préservé, trame verte pour des chemins piétons et stockage carbone pour l'environnement.

Cette année la municipalité a acquis, grâce à la famille TURQUETY, une parcelle de 5000 m² au sud-est du cimetière, derrière l'impasse des Moulins. Le conseil municipal a décidé d'y planter 400 arbres de plusieurs essences pour en faire un bois. Le « Bois Solange » deviendra un nouvel îlot de verdure et de fraîcheur pour les générations futures, comme aujourd'hui le Verger aux Cruaux ou le Clos du Bois.

Ce projet est réalisé en collaboration avec la Communauté de Communes, la Région Bretagne et l'Europe dans le cadre d'un Programme Local de Reboisement.

Tous les habitants, petits et grands, sont invités à une après-midi citoyenne. Selon un plan précis et guidé par une équipe, chacun pourra, pendant 1h ou plus, planter des châtaigniers, des chênes, des Cornouillers, ...

RDV SAMEDI 11 JANVIER DÈS 14H00.

Venez comme vous êtes, de préférence avec des bottes et des gants. Sans inscription – RDV Chemin de la Ruée - Impasse de l'Andinelaie. Si vous avez, merci de venir avec une bêche ou une pioche.

FÊTE DES LUMIÈRES

Lumières sur Chanteloup

L'été ne vous a pas apporté votre ration annuelle de lumière et de chaleur ? Ne vous inquiétez pas, la municipalité et les associations chanteloupéennes ne vous oublient pas et vous invitent à les rejoindre lors de leur 4^{ème} édition de la Fête des Lumières le samedi 7 décembre 2024 autour de la salle multifonction, de la mairie, de l'église et du Barnadette. Venez nombreux faire le plein de convivialité, de chaleur humaine et de lumières !!!

Les grands classiques de cette Fête des Lumières seront bien au rendez-vous (mais qui dit classique ne dit pas forcément sans surprises et nouveautés), que ce soit le marché des créateurs et producteurs organisé par le BARNadette, la randonnée gourmande proposée par Marche avec les Loups, les calèches des Fontenelles, la chorale de Campagn'Art, le spectacle de danse des jeunes Chanteloupéennes, les activités sportives dans le noir avec l'Office des Sports Cantonal, la visite de la crèche, la descente aux flambeaux et le traditionnel feu d'artifice.

Mais comme tous les ans, toute l'équipe d'organisation vous a déniché plusieurs nouveautés pour pimenter votre visite. Isabelle Bouchex emportera petits et grands grâce à son conte « Noël au chalet », l'animation jeunesse de la Communauté de communes vous accueillera pour des activités autour du numérique (réalité virtuelle, etc.), la « Caravane Magique » vous invitera à un spectacle hors de commun, le facteur de Noël vous apportera ses courriers pleins de bonheur et de poésie, et un manège fera le bonheur des plus petits pendant que les plus grands pourront s'affronter dans l'arène IPS.

Et bien sûr, le Gasc de Chanteloup vous permettra de vous désaltérer, pendant que la Fourmi Gourmande vous sustentera avec ses chichis, gaufres et autres gourmandises. Vous pourrez également vous régaler sur place (ou prendre votre repas à emporter) grâce au Vent d'Est.

Pour découvrir tout ce programme plus en détail, rendez-vous sur le site Internet de la Fête des Lumières : <https://fete-des-lumieres-chanteloup.webador.fr/>, et bien entendu le jour J pour profiter des autres surprises qui vous attendent.



INAUGURATIONS

Vendredi 6 septembre, Chanteloup a marqué une étape importante dans son développement avec l'inauguration de plusieurs équipements communaux destinés à enrichir la qualité de vie des chanteloupéens.

En présence de Pascal Bagdian, sous-préfet, de Jean-Luc Chenut, président du Département, d'André Crocq, conseiller régional, et de Nadine Dréan, représentante des fonds LEADER, ainsi que d'élus locaux, des architectes et des entreprises, des représentants des associations Chanteloupéennes, des membres du conseil municipal et du personnel communal, le maire Vincent Minier a parcouru la commune pour inaugurer ces nouvelles infrastructures qui renforcent le dynamisme de notre commune et font de Chanteloup une commune résolument tournée vers l'avenir, où il fait bon vivre, grandir et se divertir.

C'est en direction de l'école Lucie-Aubrac que cette cérémonie d'inaugurations a débuté.



L'école élémentaire Lucie Aubrac a connu un agrandissement significatif. Deux nouvelles classes ont été ajoutées, accompagnées d'un atelier permettant des activités pédagogiques enrichissantes. Cette extension permet de regrouper l'ensemble des classes élémentaires dans un même bâtiment, garantissant ainsi un meilleur confort pour les élèves et les enseignants.

Puis, direction le Kantlou Park, dont les travaux se sont achevés en 2023, nouveau lieu incontournable de notre commune. Ce parc de loisirs, aménagé autour de l'étang, offre à tous les Chanteloupéens un lieu de détente et de divertissement. Avec son City Stade, son espace jeux pour enfants, sa table de ping-pong, son skate park, le parc a été pensé pour satisfaire tous les âges et toutes les envies. Ce projet, qui illustre l'importance accordée aux espaces verts et à la convivialité, participe pleinement à l'amélioration de notre cadre de vie.

Ensuite, en empruntant le sentier de promenade du Kantlou Park, direction les infrastructures du terrain des sports

KANTLOU PARK

Avant



Après



Valorisation des anciennes lagunes
Projet réalisé en 2023 et financé par



L'agrandissement et la rénovation des locaux existants ont permis notamment d'accueillir 4 vestiaires, un Club House, des gradins, un auvent ainsi qu'une nouvelle salle, la Salle du Loup Blanc destinée pour d'autres activités comme le yoga. Ces installations répondent à une forte demande de la population et des associations et enrichissent l'offre sportive sur la commune.

Rénovation des vestiaires du terrain des sports Construction de la salle du Loup Blanc

Avant



Après



Projet réalisé en 2023
et financé par



C'est dans cet espace que le traditionnel ruban a été coupé, marquant officiellement l'ouverture de ces nouvelles infrastructures.

L'ensemble de ces projets, représentant un investissement total d'environ 1 460 000 €, n'aurait pu voir le jour sans l'aide précieuse et le soutien des partenaires institutionnels. Cela contribue à encourager les initiatives locales et souligne leur engagement à favoriser la dynamisation des communes rurales et à les accompagner dans leurs projets d'aménagement.

La cérémonie s'est terminée par les discours officiels, où il a été souligné l'importance de ces nouvelles infrastructures pour le développement et le bien-être de la commune, puis s'est ensuite prolongé autour d'un vin d'honneur, méticuleusement préparé par le personnel du restaurant scolaire Eddy Béautin et Catherine Turquety.



Votre environnement à protéger

Nous vivons dans une commune rurale, avec un centre-bourg, des maisons proches de champs, de bois, de forêts....

Ces espaces appartiennent à des propriétaires et sont exploités. Aussi il est important de respecter ces parcelles même si elles sont accessibles sans barrières. Les promenades des chiens (voire plus) dans les champs, les dépôts de déchets verts et d'ordures sur le bord des champs ou chemins sont très clairement interdits....

Pour information, et pour réflexion de certain(e)s

- Une déchetterie verte existe au Petit Fougeray (direction Crevin) gérée par la SMICTOM !
- Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende forfaitaire
- Le dépôt sauvage de déchets verts est donc considéré comme une infraction au code de l'environnement. Il est passible d'une amende de 1500€ pour les particuliers et de 7500€ pour les professionnels. En cas de dépôt en quantité importante, l'amende peut aller jusqu'à 15 000€.

Cohabitation avec nos amis les chiens

En tant qu'élus, nous faisons en sorte de vous proposer un cadre de vie et un environnement qui soient agréables pour tous. Chacun-e a le droit de s'y promener en sécurité et dans des endroits propres.



Il est rappelé aux propriétaires de chiens que ces derniers doivent être tenus en laisse dès lors que vous les sortez de votre propriété. Il serait aussi appréciable que les espaces verts publics (que ce soient des parcs ou des espaces en herbe simples) ne soient pas utilisés comme crottoirs. Veillez à ramasser les déjections de vos compagnons canins.

Visite de l'église

Pendant la période de l'Avent et suivant la tradition, la crèche prendra sa place dans l'Eglise. Les bénévoles y assureront des permanences en décembre : le dimanche 1^{er}, les mercredis 4, 11 et 18, les samedis 7, 14 et 21.

Elles se tiendront de 14h à 17h30.



Urbanisme irrégularités / règlements

Le Plan local d'urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Un maître mot : la cohérence. Il s'agit de concilier les enjeux de construction de logements et d'équipements, de développement des services et des entreprises, de protection du patrimoine et de l'environnement ou encore de mobilité. Il garantit ainsi un cadre de construction, permet de conserver des communes/villes harmonieuses, conformes à une vision d'aménagement, pour aider à bien vivre ensemble.

>>>



Actuellement, nous déplorons une hausse significative d'infractions aux règles d'urbanisme allant du non-respect du règlement, à des déclarations d'urbanismes effectuées (DP/PC) ainsi qu'à la

non-déclaration c'est-à-dire à la construction dans l'illégalité.

Les peines peuvent être des amendes (jusqu'à 25000€), des mesures de restitution, c'est-à-dire la remise en état du terrain, la démolition des ouvrages construits illégalement, la mise en conformité avec l'autorisation délivrée etc..... voire l'emprisonnement.

Aussi, pensez à bien déclarer vos travaux au préalable en réalisant une déclaration préalable (DP) ou permis de construire (PC) et si, au cas où, la municipalité vous avertit d'une irrégularité, il est préférable de suivre nos recommandations plutôt que de voir son dossier transféré à la préfecture...

Médiathèque Programme des animations

Tout public

Table d'expo

"L'univers du Manga"
nombreux livres, DVD, sont à découvrir et emprunter

Valises à thèmes

Septembre : la rentrée
Octobre : Les p'tits monstres
Novembre : Les émotions
Décembre : La cuisine en fête

De 0 à 99 ans
Venez participer aux animations proposées!
Petit Rappel !
Ces animations sont gratuites, ouvertes à tous.
N'oubliez pas cependant de vous inscrire par mail ou aux heures d'ouverture de la Médiathèque

Bébés Lecteurs

Vendredi 20 Décembre
9h30 et 10h30
Fanny et son tapis conté vous racontera des histoires de Noël

0 - 3 Ans

Animations à thèmes
Vendredi
9h30 et/ou 10h30

- 27 septembre
- 18 octobre
- 22 novembre

Adultes-Ados

Samedi 16 Novembre
10h à 12h
Atelier
"Saponification"

Enfants - Ados

Mercredi 13 Novembre
14h30 - 16h
Atelier numérique
Marilyne vous propose de faire découvrir la machine de découpe numérique

Inscription au 0764411053

Mercredi 20 Novembre
17h - 18h
Atelier philo
Flavie vous propose le thème :
"Doit-on toujours dire la vérité ?"

Mercredi 4 décembre
15h - 16h
Atelier pastel
"confection d'une carte de Noël"



>>>

Le BARnadette



L'été a été rythmé par les JO. Nous nous sommes retrouvés pour la cérémonie d'ouverture et en soirée la semaine pour soutenir nos athlètes lors des épreuves.

Depuis la rentrée, les habitudes ont repris.

Le lundi de 12h15 à 14h nous partageons ensemble le temps du repas. Chacun apporte son plat, il y a de quoi le réchauffer sur place et on papote le temps du midi avant de repartir à nos occupations. Le mercredi à 18h, de plus en plus de monde est présent pour battre le Pokémon légendaire de l'arène de l'Église ! On en profite aussi pour échanger quelques conseils et autres.

Le mercredi nous avons rendez-vous pour le panier producteur du « Click&collect », cependant celui-ci ne peut pas perdurer sur sa formule actuelle. Si vous êtes motivés pour maintenir le concept et réfléchir avec nous pour le faire évoluer, nous vous invitons à un premier groupe de réflexion le mardi 5 novembre à 19h.

Les rendez-vous mensuels reprennent également le rythme : « K'as-tu lu ? » le 7 novembre, conversation en anglais le 8 novembre et conversation en espagnol.

Dernièrement nous avons reçu **le groupe de musique MAGO** et nous avons vidé/rempli nos armoires avec le vide-dressing.

Prochainement nous aurons l'atelier « décor ta citrouille » (31/10), la soirée Beaujolais (22/11), un quiz sur les oiseaux, des soirées jeux, un magnifique karaoké, et bien d'autres encore.

Bien sûr, n'oubliez pas que le bar est de nouveau ouvert tous les vendredis !

À bientôt

US Tennis de Table

Tournoi de ping-pong ouvert à tous !



Vous n'avez pas eu l'occasion de participer au tournoi de ping-pong du camping cet été ? Vous ne savez pas trop où vous avez rangé vos raquettes ? Ce n'est pas grave (on pourra même vous prêter une raquette si nécessaire), l'US Chanteloup Tennis de Table vous invite à participer à son tournoi qui aura lieu le samedi 26 octobre de 15h00 à 23h00 à la salle de sport de Chanteloup.

Convivialité et plaisir seront les maîtres mots de ce tournoi ouvert à toutes et à tous. Jeunes ou adultes, licenciés ou

débutants, femmes ou hommes, tout le monde est le bienvenu, et tout sera fait pour que chacun y trouve son compte. Et pour ne pas faire de jaloux, chaque participant repartira avec un lot.

Donc que vous soyez amateurs de ping-pong, que vous ayez été impressionnés par les pongistes français aux Jeux Olympiques ou Paralympiques, que vous vouliez passer une bonne journée avec votre famille, vos voisins ou vos amis, ou que vous ayez juste envie de participer à ce moment de plaisir et de bonne humeur, n'hésitez pas à vous inscrire.

Pour cela rien de plus simple, vous pouvez scanner le QR code sur l'affiche, ou vous rendre sur le site Internet du club : <https://chanteloup-tt.clubeo.com>. **Vous pouvez également contacter Maxime au 06.15.18.77.64.**

Marche avec les loups

Notre sortie annuelle a eu lieu le samedi 15 juin.



Embarquement à Vannes pour faire le tour du Golfe du Morbihan, et arrêt à l'île aux Moines, suivi d'un repas en fin de soirée à la salle multifonctions.

Nous avons terminé la saison le jeudi 27 juin par une galette saucisse à Monverron.

Les randonnées ont repris depuis le 29 août. En septembre nous avons effectué la visite d'une roseraie à Doué la Fontaine « les chemins de la Rose » ponctué d'un repas et de la visite du musée Troglodytique à Rochemenier.

Vous aimez marcher ? Aller à la rencontre des autres ?

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre tous les jeudis.

Adhésion 20 € pour l'année ou 2 € pour la journée.

Inscriptions possibles tout au long de l'année.



L'Association s'engage depuis plusieurs années auprès du Téléthon et renouvelle sa randonnée gourmande dans le cadre de la Fête des Lumières.

L'équipe vous accueillera dès 11h30 à la salle des sports pour l'apéritif, puis plusieurs pauses gourmandes vous seront proposées pour déguster un potage, une galette saucisse et le dessert à l'arrivée.

L'inscription de la randonnée gourmande sera de 12 € au profit du Téléthon.

Contact : Rolande Janvier 02 99 44 03 74

Le GASC

FORUM des associations le samedi 7 septembre 2024.

Comme tous les ans, le Forum a eu lieu le premier samedi suivant la rentrée scolaire.

17 associations ont répondu présentes et nous avons également accueilli une association janzéenne proposant des activités complémentaires à celles de Chanteloup.

Cette année, nous avons constaté une baisse de fréquentation, pourtant le forum est l'occasion de revisiter le tissu associatif avec ses dirigeants sportifs et responsables d'associations, tous acteurs du « Bien vivre à Chanteloup »...

>>>

Un petit rappel pour les particuliers louant du matériel :

- Nous ne prenons pas de location à plus de trois mois de la date de l'évènement
- Si vous louez du mobilier, merci de prévoir de l'aide pour la manutention lors de la « Remise/Retour » du matériel. Nous faisons en moyenne une sortie par semaine et cela représente des centaines de kilos manutentionnés...

N'hésitez pas à consulter notre site

<https://gascdechanceloup35.webador.fr/et/ou nous contacter>
par mail gascdechanceloup@gmail.com nous vous répondrons rapidement.

Nous vous souhaitons une belle reprise de la saison 2024/2025.

Toujours à votre écoute et votre service.

L'équipe du GASC



Tigres et Dragons



Venez découvrir au sein de l'association Tigre et Dragon, la Boxe chinoise style YI QUAN.

Le YI QUAN est un art de combat mais aussi une pratique de bien-être physique et mental ainsi qu'une école de travail sur soi. Il unifie le travail de l'intention (le yi) à celui du corps.

Cela se réalise par une concentration sur chaque geste et par une attention portée sur le ressenti.

Le Yi Quan dans sa pratique de santé, permet :

- le renforcement des tendons limitant ainsi les problèmes d'articulation.
- l'étirement de la colonne vertébrale permettant ainsi de limiter les problèmes liés au dos
- une meilleure circulation des méridiens et par conséquent une meilleure circulation du «Chi».

Dans sa pratique martiale, le Yi Quan permet de développer :

- La force multidirectionnelle pour le combat.
- Les réflexes instinctifs (animal, reptilien).
- L'appréhension du corps par un travail «dites» des mains collées «le Tuishou».

Le Yi Quan est un art de vie qui peut se pratiquer à tout âge.

Les cours se déroulent à Chanteloup les mercredis de 19h30 à 22h30 et les samedis de 9h30 à 12h30. Vous pouvez faire deux essais gratuits et intégrer les cours à n'importe quel moment de l'année.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au : 06 16 97 17 67.

Au plaisir de vous rencontrer.

Campagn'art

C'est la vingt-cinquième rentrée pour Campagn'art ! Un quart de siècle ! L'équipe a vieilli, s'est renouvelée, nos enfants ont grandi et chose étrange, certains sont dans le domaine du spectacle !

Notre envie de donner à voir du spectacle vivant de qualité est toujours intacte ! Nos yeux s'émerveillent toujours en allant chiner à gauche à droite de belles choses à proposer aux Canteloupéens.

Les 8, 9 et 10 novembre, se dérouleront donc les 25^{èmes} Scènes au logis.

Le principe reste inchangé : le salon devient salle de spectacle, l'équipe de Campagn'art se charge de protéger le sol pour installer des gradins, un coin de la pièce devient scène et deux spectacles se déroulent dans cet espace avec entre les deux, un moment convivial.

Cette année nous aurons du théâtre d'objet avec «Tricot», où il sera question de transmission, de grandir mais aussi d'amour. Un spectacle de marionnette «Mamita» nous parlera d'une petite fille qui va à la rencontre d'une grand-mère qui n'est pas celle qu'elle croyait. Deux spectacles où les objets, la mise en forme, nous permettent de mieux plonger dans la poésie du récit.

Côté chansons, une auteure-compositrice-interprète, **Charlotte Saouz** raconte avec naturel et justesse, des petits bouts de sa vie de jeune femme, toujours portée par sa voix chaude et sa guitare entraînante. Les Gloriettes nous emmèneront dans leur cabaret où Gloria, la tenancière du "Chouquet's club" arrive accompagnée de ses trois meneurs de revue : Les Gloriettes. Grâce à leurs chants enthousiastes et les fabulations de Gloria, les spectateurs pourront imaginer les palmiers de lumière, les quinze danseurs, les cocktails et l'orchestre !

Voilà pour les Scènes au logis, mais Campagn'art, c'est aussi un groupe vocal que vous pouvez rejoindre si vous aimez chanter. Chanter des chants de tous horizons, de différents styles dans la bonne humeur et l'envie de l'exigence. 2 séances d'essai vous sont proposées, de 20 h 30 à 22 h chaque mardi.

Tout au long de l'année, nous proposerons d'autres spectacles. Vous pouvez suivre l'actualité de Campagn'art est à suivre sur son blog : <https://assoccampagnart.blogspot.com/>



US Gym

On ne nous arrête plus ...



Après avoir vous avoir proposé plusieurs nouveaux cours la saison dernière, L'US GYM Chanteloup ne s'arrête plus.

Cette année, grande nouveauté, nous proposons des cours de danse. En effet, début juin Aurélie LEBEL, Canteloupéenne et professeur de danse, nous a émis son souhait de proposer des cours de modern jazz sur la commune. Ni une ni deux, nous voilà parties pour une nouvelle aventure accessible à partir de 4 ans.

Vous êtes tenté(e)s mais n'avez pas encore franchi le pas, n'hésitez pas à nous rejoindre pour un cours d'essai afin de découvrir cette nouvelle activité. Nous vous donnons rendez-vous à la grande salle multifonction :

- Mercredi 10h30 à 11h15 : danse éveil maternelle
- Mercredi 11h15 à 12h15 : danse CMI- CM2
- Jeudi 17h00 à 18h00 : danse CP-CE2
- Jeudi 18h00 à 19h30 : danse collégiens
- Jeudi 19h30 à 20h30 : danse lycéens et adultes

Pour les adultes et plus de 16 ans :

- Lundi 19h30 - 20h30 : Step
- Lundi 20h30 - 21h30 : Cardio / renfo
- Mercredi 18h30 - 19h30 : Pilates d'ores et déjà complet ... victime de son succès
- Mercredi 19h30 - 20h30 : Circuit training

Pour rappel, grâce à notre collaboration avec l'Office des Sports, nous vous proposons différentes activités animées par Youna, Nadia et Anaïs. La gym cirque est toujours possible de 17h15 à 18h15 le mercredi pour vos apprentis acrobates.

Afin de pouvoir gérer avec sérénité cette nouvelle saison, nous avons augmenté les effectifs du bureau. Merci à Aurélie JOUVEL de nous avoir rejoints. N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information par mail à : presidente-gym@chanteloup-us.org

Mélanie, Aurélie et Catherine

US Basket

Début de la nouvelle saison pour notre club de basket !

La saison est bien lancée et notre club de basket est plus motivé que jamais pour cette nouvelle année sportive ! Si vous n'avez pas encore rejoint l'aventure, il est toujours temps de le faire : **les inscriptions sont encore ouvertes**. Pour tous renseignements consultez notre site internet : www.ajc-basket.com

Séances d'essais ouvertes

Envie de tester avant de vous engager ? Pas de souci ! Nous proposons toujours des séances d'essai, l'occasion parfaite de venir découvrir l'ambiance du club et nos entraînements.

« Un créneau 'Basket pour tous' est ouvert le mercredi soir pour les adultes ! Venez profiter d'une séance conviviale, ouverte à tous, où la bonne humeur et l'esprit d'équipe sont au rendez-vous. Débutants ou confirmés, venez vous dépenser et vous amuser ! »

Retour sur le forum du 7 septembre

Nous avons eu un excellent accueil lors du forum des associations du 7 septembre, où de nombreux contacts ont été pris. Merci à toutes celles et ceux qui sont venus nous rencontrer !

Entraînements bien lancés et nouvel entraîneur

Les entraînements ont déjà commencé, avec cette année l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Dimitri qui dirigera les séances du mardi.

Le Pédibus est de retour

Bonne nouvelle pour les jeunes joueurs : le système de pédibus est reconduit cette année avec l'école Lucie Aubrac, facilitant ainsi le trajet vers les entraînements en groupe et en sécurité.

Les grands événements de la rentrée

- **Tournoi de pré-rentree à Janzé :** Un premier tournoi pour se mettre en jambes a eu lieu les 14 et 15 septembre, permettant à nos jeunes de retrouver les sensations de la compétition.
- **Début du championnat des jeunes :** Nos jeunes talents ont débuté leur championnat le **28 septembre**, les Séniors quant à eux ont commencé le **21 septembre**.

Nouveau logo ! Le club se refait une beauté avec son tout nouveau logo, fraîchement créé. Un renouveau graphique qui marque le début d'une saison pleine d'ambitions ! »

Dates à retenir :

- **Tournoi d'Halloween :** 25 octobre : Une compétition festive qui promet de belles surprises.
- **Soirée Tartiflette :** 25 janvier 2025 : Un rendez-vous gourmand et convivial pour se retrouver en dehors du terrain.
- **Tournoi de Basket :** 23, 24, 25 mai 2025 : D'autres moments forts à partager ensemble pour clôturer cette belle saison.

Rejoignez-nous vite et vivez la passion du basket avec nous !

À bientôt sur les terrains !



US Foot

La section foot en pleine forme !



C'est avec plus de 120 licenciés que l'US Chanteloup section foot attaque la saison 2024/2025, un total jamais vu depuis 15 ans.

Une équipe B 100% Chanteloup, les vétérans, l'école de foot et l'entente avec l'US Bourgbarré chez les jeunes, un bureau motivé, un objectif de montée pour l'équipe A, les ambitions sont là pour cette année. Toujours sans oublier l'associatif et le plaisir de se retrouver à Chanteloup pour encourager les joueurs chaque week-end.

À noter sur vos agendas, le repas du club, la traditionnelle Paëlla se tiendra le 15 mars 2025 à la salle des fêtes.

Une bonne saison à tous nos licenciés, aux équipes, un grand merci au bureau, aux dirigeants, aux bénévoles et à tous les parents présents chaque week-end aux bords des terrains.

Respect et Fair play
US CHANTELOUP DA VIKEN !

De Fil en Aiguilles

Depuis Le 1^{er} septembre 2024, l'association «De Fil en Aiguilles» de Chanteloup a un nouveau bureau :

- Elodie Carreau, Présidente
- Patricia Falaise, Vice-présidente
- Véronique Bourdais, Trésorière
- Chantal Golias, Secrétaire/communication
- Sylvie Marchand, membre



L'association vous propose des cours, avec Agnès Evalet de l'Atelier d'Agnès de Crevin. Cette année une nouveauté, ouverture d'un 2^{ème} cours le lundi, suite aux inscriptions lors du Forum des associations, soit :

- les lundis de 13h30 à 16h30 et 16h45 à 19h45
- les mardis de 19h30 à 22h30,
- ainsi que des ateliers à thèmes (débutantes ou confirmées) à partir de 10 ans, vous seront proposés des samedis matin et/ou toute la journée

Pour plus de renseignement : chanteloupcouture@gmail.com ou sur Instagram www.instagram.com/chanteloupcouture/



APE



Le bureau s'agrandit pour cette année

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves s'est déroulée le mardi 10 septembre. Elle a débuté par une présentation de l'école, incluant ses projets et ses effectifs, réalisée par la directrice, Mme LEDOUX Sandrine.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler que l'APE et le conseil d'école sont deux organisations différentes.

L'association a ensuite présenté le bilan moral et financier de l'année. Grâce aux événements et ventes organisés, un total de 4 576 €, soit 22 € par élève, a pu être reversé à l'école. Cette contribution permettra de financer divers projets pédagogiques, tels que des sorties scolaires et l'achat de matériel.

L'élection d'un nouveau bureau a ensuite eu lieu, avec 4 membres de l'ancien bureau rejoints par 8 nouveaux membres.

La soirée s'est terminée autour d'un apéro convivial.

Le nouveau bureau remercie les anciens membres pour leur engagement précieux tout au long de l'année. Un grand merci aussi aux bénévoles, sans qui les événements ne pourraient avoir lieu. Un appel est lancé pour les prochains événements : n'hésitez pas à venir prêter main-forte !

À noter dans vos agendas :

- Un goûter d'Halloween va avoir lieu le samedi 19 Octobre, après-midi.
- L'APE sera également présente à la Fête des Lumières, le samedi 7 décembre, organisée par la mairie, pour le traditionnel marché de Noël.
- Au printemps une nouvelle édition du tant apprécié CARNAVELO est prévue le 23 mars 2025.
- Puis la Fête de l'Été aura lieu le samedi 21 Juin pour clôturer l'année scolaire 2024/2025.

Pensez à nous suivre sur nos pages Facebook (Association des parents d'élèves de Chanteloup) et Instagram (@apechanteloup) pour ne rater aucun événement !

N'hésitez pas à nous écrire à : apechanteloup@gmail.com

Le Bureau de l'APE

➤ Mairie

Permanence de Mr Le Maire
et des adjoints sur rendez-vous.
Tél. : 02 99 44 03 36

Mail : mairie@chanteloup35.fr
Web : www.chanteloup35.fr

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	-	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	-	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	-	14h00 - 18h00	14h00 - 18h00	14h00 - 18h00	14h00 - 17h00	-

Sauf en juillet et août fermée le samedi

➤ École

Tél. : 02 99 44 11 25
Mail : ecole.0350168t@ac-rennes.fr
Tél. maternelle : 02 99 44 03 44

	HEURES D'OUVERTURE	
Lundi	8h30 - 12h00	13h30 - 16h15
Mardi	8h30 - 12h00	13h30 - 16h15
Mercredi	FERMÉE	
Jeudi	8h30 - 12h00	13h30 - 16h15
Vendredi	8h30 - 12h00	13h30 - 16h15

➤ Restaurant scolaire

Tél. : 02 99 44 06 47
Menus : consultables sur :
www.chanteloup35.fr

➤ Garderie

Tél. : 02 99 44 07 39

	HEURES D'OUVERTURE	
Lundi	7h - 8h30	16h15 - 19h00
Mardi	7h - 8h30	16h15 - 19h00
Mercredi	FERMÉE	
Jeudi	7h - 8h30	16h15 - 19h00
Vendredi	7h - 8h30	16h15 - 19h00

➤ ALSH

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
al.chanteloup@famillesrurales.org
Tél. : 02 99 44 58 29

➤ Médiathèque

bibliotheque@chanteloup35.fr
Tél. : 02 99 44 02 41

	HEURES D'OUVERTURE	
Mardi	8h30 - 12h00	13h45 - 19h00
Mercredi	FERMÉE	
Jeudi	8h30 - 12h00	16h30 - 19h00
Vendredi	FERMÉE	
Samedi	11h00 - 12h30	FERMÉE

Sauf en juillet et août fermée le samedi

➤ N° d'URGENCE

GENDARMERIE : 17 - 02 99 47 03 18
POMPIERS : 18
SAMU : 15
PHARMACIE DE GARDE : 32 37

VIE DES ENTREPRISES ➤

Salon de coiffure, changement de propriétaire



Je me présente, Cindy la nouvelle coiffeuse du salon de coiffure à Chanteloup.

C'est avec joie que je prends la suite de Mélanie, après avoir sillonné pendant 6 ans les routes

aux alentours de Janzé, avec mon salon de coiffure itinérant.

C'est avec plaisir que je vous accueille au salon **LE TEMPS D'UNE ÉCOUTE**, 3 rue des Calvaires. Du mardi au jeudi de 9h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 13h.

Vous pouvez me joindre au nouveau numéro: 07 86 68 87 71

Je serais ravie de faire votre connaissance, de prendre soin de vos cheveux, et de prendre un temps d'écoute avec vous.

Cindy

Maison de Santé Pluriprofessionnelle «Mezeg»

Le 17 septembre dernier, des professionnels de santé des communes de Chanteloup et Corps-Nuds ont officiellement célébré le début de leur collaboration au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle «Mezeg» (médical en breton). L'occasion également de présenter l'intérêt d'un travail en exercice coordonné à d'autres professionnels présents ce jour-là.

De plus en plus de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles voient le jour en France. Soutenues financièrement par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, elles sont l'une des réponses à la **désertification médicale** et à l'**évolution des modes d'exercice** de nombreux professionnels de santé. Ces derniers travaillent ensemble pour **améliorer leur condition d'exercice, renforcer les liens entre eux, faciliter et améliorer la prise en charge des patients et favoriser la prévention et l'éducation à la santé.**

C'est dans cet objectif que tout au long de cette année, 3 médecins, 4 infirmières et 2 pharmaciennes de Chanteloup et Corps-Nuds ont travaillé main dans



la main sur un **Projet de Santé** répondant aux besoins de leur patientèle commune et constituant le socle de leur futur travail en équipe et de leur Maison de Santé Pluriprofessionnelle. La structure est qualifiée de multisites

puisqu'elle réunit à la fois la maison de santé de Chanteloup, ainsi que la maison de santé et la pharmacie de Corps-Nuds.

Des moyens seront déployés communément afin de mettre en place des **actions sur le territoire** avec l'aide d'une coordinatrice dont le rôle est d'**épauler les professionnels de santé dans la coordination globale** de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. C'est donc tous ensemble, et avec le soutien de la Mairie de Corps-Nuds et le **Barnadette**, qu'ils ont organisé la première soirée d'informations de la **MPS Mezeg**.

Le Temps des Pâtures



Reprise de la vente de fromages et fromages blancs fermiers à Chanteloup !

En septembre 2020, nous nous sommes installés au lieu-dit l'étang, à Chanteloup. Aurélien a repris la suite de Jo Simonneaux et Jean-Bernard Denis. Il élève 55 vaches laitières à l'herbe et dehors. Et moi, Céline, je transforme depuis 2022 une partie du lait pour lancer la vente directe sur la ferme. Mon objectif est de créer mon activité, de valoriser le lait et de

créer du lien en faisant le choix de la vente directe à la ferme.

Après une petite pause, la vente reprend tous les mercredis, de 16h à 19h.

La ferme "Le Temps des Pâtures" vous propose à la vente une gamme de produits laitiers. Du fromage blanc, du stracciatella, des fromages affinés, des fromages frais natures ou parfumés et de la tomme. Vous pouvez aussi commander des plateaux de fromage à emporter le vendredi soir.

Nous serons présents à la Fête des Lumières de Chanteloup le 7 décembre. En attendant, venez découvrir la ferme et nos produits tous les mercredis de 16h à 19h.

Pour toute demande d'information :
letempsdespatures@gmail.com
Céline : 0698414133
Aurélien : 0781178558